

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.2/L.415
23 octobre 1959
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 31 a) de l'ordre du jour

PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Programme ordinaire d'assistance technique des Nations Unies

Australie, Birmanie, Ethiopie, Fédération de Malaisie, Mexique
Norvège et Pakistan. Projet de résolution commun

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la section X du chapitre III du rapport du Conseil économique
et social (A/4143),

Prend acte avec satisfaction des opérations entreprises par le Secrétaire
général au titre du programme ordinaire d'assistance technique des Nations Unies.
